

Nos vieilles chansons

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 52

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Je me permets de rappeler la série : *Tru* (trou dans le canton de Neuchâtel), en vieux français, pressoir, du latin *torcular*, *truel*, diminutif de *tru* : cinq poses de vignes avec le truel, lit-on dans un acte de 1542, relatif à Lonay.

On connaît le *tru* de Montheron (sur Lausanne), le Cret du *Tru* (Concise, Vaud), la Combe du *Tru* (Valeyres-sous-Rances).

Le *Truit*, les *Truits*, se trouvent à Blonay, à Bursins, à Gilly, à Mont-sur-Rolle, à Saint-Livres, à Tolochenaz.

Le *Truel*, ou *Truet* se rencontrent à Coppet, à Signy, à Monthey.

Le *Treuil*, à Vuflens-le-Château, le *Trucy des Bercles* (des Treilles) à Saillon; *En la Troille* (forme féminine) à Chardonne; *Troillet* ou *Trolliet* (diminutif) à Port-Valais et à Vouvry; *La Trollietaz*, désigne des vignes près de Monthey; les *Troyères*, des vignes près de Lens, avec la forme féminine *La Troille-resse*, au même endroit, le *Trou des nonnes*, à St-Blaise, etc. Il y en a sans doute d'autres encore.

ARNOLD BONARD.

Les petites vérités. — Il vaut encore mieux être une bête qu'un sot, attendu que la bêtise n'est pas une sottise, tandis que la sottise est aussi une bêtise.

NOS VIEILLES CHANSONS

UN comité vaudois s'est formé à Lausanne, dans le but de grouper et de remettre en honneur nos vieilles chansons.

Ces chants populaires sont le reflet direct de la vie d'un peuple. Depuis plusieurs années, des essais sont faits, chez nous, pour faire revivre ce qui fut notre patrimoine musical. Des auditions ont été données aux soldats, des recueils ont été publiés et distribués; la campagne de « La gloire qui chante » n'avait pas d'autre but que de faire revivre nos vieilles chansons et de rappeler de vieilles traditions. Il s'agit de continuer ce mouvement et les « Chœurs de vaudoises » ont là un champ d'activité des plus intéressants au point de vue patriotique et des plus féconds au point de vue moral.

La chanson populaire existe chez nous; des recherches sont entreprises, de publications faites. La Bibliothèque de la bonne chanson populaire a pour but de réunir tous les documents existants ayant trait à la bonne chanson, aux traditions de chez nous, de provoquer de nouvelles recherches; de créer, dans l'esprit de la tradition, sous forme de chansons, de nouvelles manifestations de notre vie nationale. De précieuses collaborations musicales sont acquises; les « Chœurs de Vaudoises » auront là un répertoire choisi, mis au point par des personnes compétentes.

La tâche est belle et féconde; l'extension du mouvement en faveur du costume vaudois et le groupement des Vaudoises ne pourra qu'en hâter la réalisation.

Une voyante. — Une diseuse de bonne aventure, qui exploitait depuis longtemps la crédulité du public, recevait dernièrement la visite d'un personnage qui lui demanda une consultation d'extra-lucidité.

Le prix de l'opération fut fixé à dix francs pour une petite séance.

— Commençons par la petite séance, dit le visiteur en tendant sa main gauche, et si vous me dites des choses dont je puisse apprécier l'exactitude, nous verrons à nous entendre pour obtenir plus de détails.

La séance commença. La diseuse de bonne aventure raconta à son client qu'il était capitaine retraité, qu'il avait eu des chagrins et des revers dans son existence, mais que l'horoscope prédisait un avenir des plus brillants, une longue et heureuse vieillesse, etc., etc.

— Je vois, en effet, madame, reprit alors le pseudo-capitaine, que vous avez un certain talent; mais je constate également que vous n'avez pas « vu » à qui vous vous adressiez: je

suis le commissaire de police du quartier et je vous dresse une contravention !

UNE COUTUME VAUDOISE

IL y a quelques années, dans les villages du district d'Aigle, il était coutume dans les écoles de donner chaque année un cadeau à l'instituteur, en témoignage de reconnaissance de son dévouement.

A ce sujet, quelques-uns des enfants les plus âgés organisaient une souscription auprès des parents, afin d'obtenir une petite somme avec laquelle ils achetaient le cadeau.

Au jour fixé, les élèves se réunissaient chez un des leurs, demeurant à proximité du collège, et là, filles et garçons, formaient un cortège. En tête, placé soigneusement parmi des fleurs et dans une grande corbeille gracieusement portée par la « première » des filles et le « premier » des garçons, le cadeau à offrir.

Après ce couple se trouvait un charmant petit sapin coquettement décoré de rubans et de roses. Il était porté par un garçon en guise de bannière, et, ainsi préparé, le cortège se dirigeait en classe pour l'heure habituelle.

A l'arrivée de l'instituteur, le cadeau était présenté par une petite allocution de remerciements.

A cette gentille attention de ses élèves, le maître répondait par une petite collation composée de vin chaud et de gauffres.

Pendant cette collation, le régent promettait à ses visiteurs de leur faire faire une charmante course dans les environs, au cours de la bonne saison. — S. M.

12 Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

LA FÉE AUX MIETTES

PAR

CHARLES NODIER

Parbleu ! dis-je cette fois, la Fée aux Miettes n'a pas eu si grand tort que je pensais de conserver ces deux terribles dents qui choquaient ma délicatesse d'écolier, et l'expérience prouve aujourd'hui, mieux que jamais, que prudence et modestie valent mieux que la beauté. — Cette idée m'inspira une gaieté si extravagante quand je vis la Fée aux Miettes se relever sur ses petits pieds et sautiller joyeusement comme une de ces figurines fantasmagoriques qui vibrent sur le piano des jeunes filles, que je ne pus retenir mes éclats de rire. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la Fée aux Miettes, en deux pirouettes et en deux bonds, s'était débarrassée de toute la poussière qui chargeait cet attirail de poupée dont je vous ai parlé auparavant, et qui n'aurait fait aucun tort à l'étalage élégant d'un vendeur de jouets. — En vérité, Fée aux Miettes, m'écriais-je en riant toujours, car elle n'avait pas cessé de danser, c'est affaire à vous de rajuster promptement une toilette endommagée, et vous en apprendriez de belles à nos marchandes de modes, car vous voilà, sur mon honneur, plus lestes et plus fringantes que je ne vous ai vue autrefois, quand vous étiez mon amoureuse. Mais oserais-je vous demander, Fée aux Miettes, par quel singulier hasard cette riche suzeraine de tant de domaines, qui a daigné appuyer sa maison de campagne contre les murs d'un pauvre arsenal de Renfrew, s'enlaidissait dans les sables du mont Saint-Michel quand tous ses amis la croyaient à Greenock ?

A ces paroles, la Fée aux Miettes pinça les lèvres d'un air moitié humble et moitié coquet, autant que ses longues dents pouvaient le lui permettre, et, après avoir minuté dans sa pensée quelques formules oratoires, elle me répondit ainsi :

— Je serais fâchée, Michel, que la suffisance, qui est si ordinaire aux jeunes gens, surtout quand ils sont beaux et bien faits comme vous êtes, aveuglât votre esprit au point de vous faire croire que c'est une passion insensée qui me ramène dans les environs de Granville. Non, Michel, poursuivait-elle d'une voix émue, dont l'expression mélancolique et presque larmoyante contrastait singulièrement

avec les accès de gaieté où je venais de la voir, non, la déplorable princesse de l'Orient et du Midi la malheureuse Belkiss ne s'est point flattée de vaincre l'obstination d'une âme insensible qui ne peut la payer de retour ! Elle ne s'est pas dissimulé qu'elle ne devait qu'à un mouvement de pitié l'illusion dont vous avez un jour entretenu sa vaine espérance, au moment où vous pensiez vous en séparer pour jamais ! N'oubliez donc pas que le sentiment invincible qui la domine ait pu la porter à oublier toutes les bienséances de sa naissance et de son sexe, et qu'elle vienne s'exposer encore une fois à des mépris qui briseraient son cœur, ou implorer de votre compassion des consolations passagères et des promesses trompeuses qui trahiraient votre pensée !...

J'avouerais que ce langage imprévu changea subitement les dispositions joyeuses de mon esprit, et que je me trouvai presque aussi triste en l'écoutant que la malheureuse princesse Belkiss elle-même. Je ne doutais pas, en effet, que l'horrible danger auquel la Fée aux Miettes venait d'échapper par une espèce de miracle n'eût achevé de déranger son esprit, et qu'elle ne fût devenue folle à lier. Cette idée m'affecta péniblement, car la conversation des fous m'a toujours inspiré un attendrissement profond, et je sentis que je n'avais pas fait assez pour cette pauvre femme en la rappelant à la vie, si je ne parvenais à rendre quelque espérance à son esprit et quelque bonheur à son imagination, pour le peu d'années que son grand âge lui permettait encore d'espérer.

— Ecoutez, Fée aux Miettes, lui dis-je, puisque vous prenez tout ceci au sérieux, je vous proteste qu'il n'a jamais été dans mon intention d'abuser de votre crédulité par un mensonge, car le mensonge me fait horreur. Je fais plus ; je prends à témoin le grand saint Michel, mon patron, que je vous recommandais encore ce matin à la protection du ciel au pied de sa glorieuse image, devant laquelle nul homme n'oserait déguiser le moindre secret de sa conscience, et que le nom d'aucune autre femme ne s'est présenté à moi dans mes prières, le vôtre étant le seul qui me rappelle une affection et un devoir, depuis le moment où j'ai reçu tout à la fois le premier et le dernier baiser de ma mère. Quant à l'amour, que je regarde, sur la foi des autres, comme une des plus douces distractions de la paresse, il ne trouve guère de place dans une vie partagée entre les travaux du corps et les études de l'esprit, surtout avant l'âge de dix-huit ans, que j'ai à peine atteint depuis quelques jours. Dieu sait donc s'il me fallait choisir aujourd'hui une femme, je n'en connais pas une autre au monde sur laquelle je puisse arrêter ma pensée ; mais il ne serait pas bienséant, vous en conviendrez, que je m'occupasse de mariage, en l'absence de mon père et de mon oncle, avant d'avoir vingt-un ans accomplis. Ce que je vous dis là, Fée aux Miettes, est la véritable expression de mes sentiments, et vous ne liriez point autre chose dans mon cœur, si vous aviez le privilège d'y lire ce que j'éprouve, comme je l'imaginai quand j'étais enfant.

— Tu m'épouseras donc ? dit-elle, quand tu auras trois ans de plus.

(A suivre).

Pour étrennes. — Que va-t-on donner aux siens pour étrennes ? C'est le gros souci de l'heure. On veut leur faire plaisir sans cependant se ruiner, étant donné que la vie est de plus en plus chère. Alors, donnez-leur donc un livre ; ça fait toujours plaisir. Nous en connaissons trois qui ne peuvent manquer leur effet et sur lesquels nous aurons certainement sujet de revenir plus longuement. Pour aujourd'hui, nous nous bornons à les signaler à l'attention de nos lecteurs en quête d'étrennes à faire. Voici ces trois livres :

Pour notre indépendance musicale, par Gustave Doret. (Editions Henn, Genève).

Lettres du village, par A. Roulier (Payot et Cie, éditeurs).

Auguste, fils de François Bonjean, par Gustave Aubord. (Editions Spes, Lausanne).

A ces trois livres, ajoutons une publication qui, pour être plus modeste n'en offre certes pas moins d'intérêt. Nous voulons parler de l'*Almanach du Valais* pour 1920. (P. Pignat, éditeur, à Sion.)



LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS
Successeurs : H. Jordan, J. Blanc-Pignat, L. Noverraz.